# INVITATION: samedi 21 janvier à 11 h: les voeux de l'équipe municipale en salle polyvalente

Les traditionnels voeux du maire sont l'occasion de faire le bilan de l'année passée et de

dresser les perspectives pour 2017. C'est aussi un moment de convivialité villageaoise ouverte à vos remarques et questions.

Bienvenue à toutes et tous!

### **Editorial**

Lors des vœux traditionnels de l'équipe municipale, nous aurons l'occasion de faire un bilan de l'année 2016 et des perspectives pour 2017, notamment en matière de travaux puisque notre commune change à vue d'œil! Après le réseau d'eau/assainissement, la salle des associations, la micro-crèche et son accès sécurisé, nous voudrions en 2017 lancer de nouveaux travaux : le macadam de cet accès et l'aménagement de son carrefour avec la RD94, le ralentissement des routes dans le village et l'aménagement de la RD94, l'isolation et l'amélioration des logements communaux et par la suite la réfection de la cure qui permettra d'en faire une maison d'habitation accueillant une nouvelle famille.

En avons-nous les moyens ? Le fonctionnement économe de la commune a encore permis en 2016 un résultat positif de fonctionnement de l'ordre de 30 000 €. C'est ce qu'on appelle notre capacité annuelle d'autofinancement. Elle est faible, vu le coût des travaux. Tout dépend donc des subventions que nous réussissons à obtenir : les dossiers 2017 ont été lancés.

Pour les précédents travaux nous avons préféré utiliser en 2015 le "bas de laine" de la commune plutôt que de faire appel à l'emprunt. Sans augmentation d'impôts, nous avons en 2016 restauré ce fonds de roulement qui nous permet de ne pas être en déficit lorsqu'il s'agit de payer les salaires et

### Les Pilles-infos

Une lettre électronique d'information est régulièrement envoyée à tous ceux qui ont communiqué leur adresse internet. écrire Pour recevoir, olivier.barlet@lespilles.fr. Les archives sont publiées sur lespilles.fr, le site des Pilles actualisé jour après jour.

les charges. La commune a ainsi retrouvé sa santé financière, sachant que notre budget reste malheureusement bien limité.

Dans ce contexte, c'est tous ensemble qu'il nous faut réaliser l'embellissement du village après les travaux et les événements culturels de la commune qui soudent le vivre ensemble. L'époque est morose et nous vivrons mieux si chacun est attentif à la propreté devant ou près de chez lui, s'il participe à l'entretien des plantes et des fleurs dans les espaces publics et s'il contribue à cet embellissement, s'il apporte un peu d'énergie aux événements de la commune avec le comité des fêtes et les associations, s'il participe aux réunions de concertation des différents groupes de travail et commissions.

Pour le plus grand plaisir de tous, le festival de cirque fut une grande réussite en 2015. Notre commune a rayonné sur toute la région par l'esprit de convivialité et d'ouverture qu'elle réussissait à créer. Pour renouveler l'expérience en 2017, l'appui de tous sera nécessaire : des bénévoles pour les différentes tâches, ainsi que le logement "chez l'habitant" des nombreux artistes qui vont nous offrir des spectacles de cirque de qualité.

Qui peut nier aujourd'hui la notoriété des Pilles ? Dynamisme, collégialité municipale, souci du vivre ensemble : nous entendons poursuivre l'œuvre accomplie mais n'y arriverons pas tous seuls. Merci d'avance pour votre participation.

Nous voici depuis le 1er janvier dans une nouvelle communauté de communes, la CCBDP (Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale), qui regroupe celle des Hautes Baronnies (12 communes autour de Séderon, 1517 habitants), celle du pays de Rémuzat (14 communes, 972 habitants), celle de Buis-lesBaronnies (21 communes, 4898 habitants) et la nôtre, celle du Val d'Eygues (20 communes, 14 151 habitants). Voici donc une nouvelle entité qui est basée à Nyons, et qui regroupe 67 communes, soit 21 538 habitants.

Des commissions de techniciens et d'élus se sont réunies tout au long de l'année 2016 pour préparer cette fusion et définir les compétences. Ce fut un gros travail. Il est clair que l'enjeu est de continuer à faire entendre sa voix tout en participant à l'effort de tous. Nous vous tiendrons au courant des évolutions et décisions de cette nouvelle aventure via notre site lespilles.fr et notre lettre d'information électronique mensuelle Les Pilles infos.

Le maire le fera au nom de toute l'équipe dans son discours ce samedi, mais laisseznous déjà vous souhaiter une belle année 2017!

> André Balandreau Marylène Delmarre, Olivier Barlet

### Recensement

Saviez-vous que par rapport au précédent recensement, la population de Nyons est passée de 7357 à 6893 habitants en 2014 ? Que Buis-les-Baronnies se maintient à 2300 habitants et que Mirabel a gagné 22 habitants pour passer à 1592 ? Et que la population des Pilles était de 226 au recensement de 1999, 249 en 2006, 252 en 2007, 254 en 2009 et 248 en 2014?

Le nouveau recensement commence le 19 janvier et est obligatoire. Agent récenseur désignée, Christine Nicolas, sympathique mère de famille habitant la commune, vous a déjà fait passer un document explicatif et vous remettra votre code personnel vous permettant de tout faire sur internet. Si vous préférez le papier, pas de souci : elle est là pour vous.

Merci de lui faire un bon accueil!

# Plan Communal de Sauvegarde

L'équipe municipale s'emploie à développer un plan communal de sauvegarde (PCS), qui, en évaluant les risques majeurs auxquels la commune peut être exposée et en s'y préparant, devrait permettre d'éviter qu'une situation de crise ne se transforme en catastrophe.

Outre les risques d'inondation, de mouvements de terrain ou séismes pouvant entrainer des chutes de roches, nous pensons qu'il est prudent de nous préparer aussi au risque d'incendie de forêt ou de broussailles et aux risques d'accidents de la circulation sur la RD 94 en cœur de village ou dans le tunnel, qui pourrait impliquer le transport de produits inflammables ou dangereux.

Pour vous assurer de pouvoir être contactés par les responsables municipaux en cas de crise vous concernant, veillez à actualiser vos coordonnées en mairie (téléphone fixe domicile et travail, portable, adresse mail). Merci aux propriétaires dont le logement est loué, ou faisant office de résidence secondaire d'inciter également les occupants à transmettre leurs coordonnées en mairie.

Si certains d'entre vous ayant des compétences pouvant être utiles à la gestion de crise (médecins, infirmiers, psychologues, secouristes...) sont disposés à **participer** à cette cellule de crise, merci de le signaler également en mairie.

Marylène Delmarre, Angélique Boudou, Agnès Petit

### Bactéries!



Station d'épuration : des bactéries indispensables à son fonctionnement.

De nombreuses publicités vantent des produits ménagers capables de détruire 99 % des bactéries.

Or 99% - voire même 99,9 %! - des bactéries ne sont pas nuisibles! Au contraire, elles sont indispensables à la santé (protection de la peau et des muqueuses contre les infections par d'autres bactéries pathogènes, bon fonctionnement intestins et de la digestion, production de vitamines et autres nutriments utiles au bon fonctionnement de l'organisme, développement équilibré du système immunitaire et bon fonctionnement du système nerveux, comme on l'a découvert récemment...).

Dans le sol, les bactéries sont très nombreuses et essentielles au recyclage des matières organiques: décomposition des « déchets » animaux ou végétaux, transformation en nitrates, notamment, qui, réabsorbés par les racines des plantes, leur permettront de se développer et de produire de nouvelles tiges, feuilles, fleurs et graines.

Notre station d'épuration fonctionne selon un principe naturel : ce sont les bactéries et autres microorganismes associés aux racines des roseaux qui décomposent nos déchets en petites molécules naturelles pouvant être absorbées par les

plantes, qui, finalement, épurent suffisamment l'eau des bassins pour permettre de la reverser à la rivière.

Alors, pour ne pas affecter le bon fonctionnement de la station d'épuration, ne vous laissez pas tenter par ces soi-disant produits miracles : choisissez plutôt des produits biodégradables et /ou les bons vieux produits (soude, vinaigre, ammoniaque – mais pas l'eau de Javel! -), qui ont prouvé leur efficacité et leur innocuité (et sont par ailleurs beaucoup moins coûteux que les derniers « Sani-Bang-Bzing-Boum » dont la télé fait si souvent la promotion!!!).

Merci de ne JAMAIS jeter dans vos toilettes ou éviers lingettes, tampons - qui bloquent les pompes de relevage -, eau de Javel, solvants et autres dérivés pétroliers ou de synthèse, peintures etc., qui doivent être déposés en déchetterie pour recyclage.

Agnès Petit

## Vivre avec le Cigalou

Le Cigalou est le nom du club du 3ème Âge des Pilles.

C'est le 3 mars 1981 qu'il naît, à l'initiative de Mr Albert Ruggieri dans les locaux de la mairie des Pilles prêtés par le maire de la commune Mr Raymond Gielly.

Le 31 mars 1981 les statuts sont établis, précisant que le club est ouvert aux habitants des Pilles et des communes environnantes.

Petite anecdote qui marque les débuts du Cigalou : à l'époque les 2ème et 3ème chaînes n'arrivent pas dans la vallée. Au nom du Cigalou, Mr Ruggieri adresse le 7 mars 1981 au Président de la république une lettre-pétition. Celui-ci répond le 26 avril 1981 promettant de faire avancer le projet.

Mr Ruggieri organisera deux voyages d'un jour chaque année. Il sera Président jusqu'en janvier 1993, laissant ensuite la place à Jeannot Gondouin.

Celui-ci continue les activités mais les premiers adhérents prennent de l'âge et petit à petit les voyages sont supprimés. Par contre, comme de nos jours, de nombreux adhérents se rassemblent pour les jeux de cartes.

En 2006, c'est Bernard Prévost qui prend la présidence du Club. En 2007, avec l'aide de nombreux adhérents, il met en place la traditionnelle soupe d'épeautre début mars qui connaît toujours un franc succès.

En 2008 le 1er loto voit le jour ainsi qu'un repas de printemps.

En 2011, le Cigalou fête ses 30 ans avec pour la 1ère fois un repas servi par un traiteur.

Il faut savoir que le nombre d'adhésions a beaucoup augmenté passant de 36 adhérents à 130 aujourd'hui.

Les animations du Cigalou sont nombreuses : chaque jeudi après-midi, ceux qui le désirent peuvent venir en salle polyvalente pour partager un moment convivial avec jeux de cartes et goûter. En plus du loto le 3ème dimanche d'octobre et cinq repas répartis dans l'année, un voyage annuel de cinq jours en Italie est venu compléter les activités.

Si le Cigalou aujourd'hui est très connu et apprécié dans les environs, c'est grâce à une équipe de bénévoles dynamiques et dévoués qui s'investissent beaucoup.

Amis Pillois, vous êtes les bienvenus au Cigalou si vous désirez nous rejoindre.

Bernard Prévost

## La lutte contre les plantes invasives

## Le Sidrei contre les plantes invasives

Souvenez-vous de ces groupes travaillant sur les abords de la rivière et dans son lit, en lien avec l'association Ancre. Cela nous avait même valu la visite de la ministre Myriam El Khomri, venue visiter le chantier.

Le SIDREI (Syndicat intercommunal de défense des rives de l'Eygues inférieure), présidé par Michel Tache, maire honoraire des Pilles, organise ce programme d'éradication des plantes invasives (envahissantes).

Quelles sont-elles?



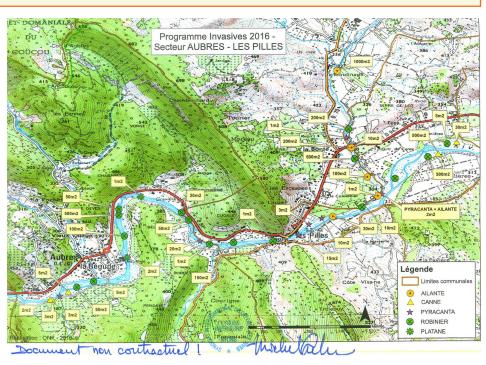
L'ailante glanduleux, arbre au tronc lisse et à odeur désagréable quand on froisse les feuilles : allélopathique (inhibe autres espèces), allergène.



L'**érable negundo**, seul érable à feuilles composées.



Le robinier faux accacia.



Carte des actions menées par le SIDREI dans notre voisinage.



L'**herbe de la Pampa**, qui fait des touffes hautes de 4 mètres et élimine toute concurrence.



La **Canne de Provence**, que l'on débrouissaille sélectivement.



Le **buddleia de david**, arbuste pouvant atteindre 5 m de haut, qui rejette vigoureusement de la souche après une coupe.



L'ambroisie à feuille d'armoise, très allergène, pouvant occasionner de graves problèmes respiratoires, contre laquelle nous nous battons depuis plusieurs années par des actions spécifiques d'élimination.

## La zone agricole des Tuilières : un point d'étape



### réseau canalisations d'irrigation sous pression

Cet article nous permet de faire un point rapide sur l'avenir proche des Tuilières. Nous avons, lors de précédents bulletins, informé sur les travaux à venir pour moderniser l'irrigation sur cette zone agricole de trente hectares, terre d'opportunités pour les actuels et futurs porteurs de projet. Où en est-on aujourd'hui?

Les procédures d'acquisition foncière, de signature de servitudes en vue de la mise en place de la ligne électrique (devant alimenter le futur puits et uniquement), la finalisation du dossier de demandes de financement, le dossier financier prévisionnel bancaire... tout avance en concertation avec le SYGRED, l'organisme qui nous aide au quotidien dans toutes nos démarches, et avec le soutien de tous les acteurs (le Conseil Départemental organisera en février 2017 une rencontre sur la zone des Tuilières pour souligner l'exemplarité de notre projet).

Nous avons appris, par contre, il y a peu, que la prochaine commission Agence de l'Eau, qui doit attribuer les aides, n'aura lieu qu'au mois de mars, et non en fin d'année 2016 comme prévu. Cela nous obligera à envisager de décaler les futurs travaux à l'automne 2017, et donc de mettre en œuvre une campagne d'arrosage 2017 « à

l'ancienne ». Pourquoi ? Parce que nous ne pouvons commencer les travaux avant l'attribution des aides, donc pas avant avril! Le temps de procéder aux appels d'offres demanderions aux entreprises prestataires de poser les réseaux en plein été, ce qui entraînerait un vrai problème pour les irrigants (obligés de couper l'eau plusieurs jours pour que la pose puisse s'effectuer). Nous pensons donc qu'il est préférable de décaler les travaux à l'automne, date à laquelle très peu d'irrigants ont besoin d'eau. Mais nous soumettrons cette option au vote en Assemblée Générale de février 2017.

Nous avons visité aussi les installations du Syndicat d'Irrigation de la Drôme à Cléon d'Andran en novembre dernier. A cette rencontre étaient conviés l'ensemble des membres de l'ASA, mais n'est venu qu'un seul d'entre eux. Nous y avons appris beaucoup, rencontré les employés du S.I.D qui nous ont apporté énormément d'informations, et qui ont validé nos précédents choix. Nous avons abordé des questions techniques de débit, de pression, de matériel, de matériaux... L'absence des membres de l'ASA est décourageante, c'est vrai, puisque les questions, doutes, qui peuvent se poser -et c'est normal qu'ils se posent - auraient pu être en grande partie levés, j'en suis convaincu. Nous organisons

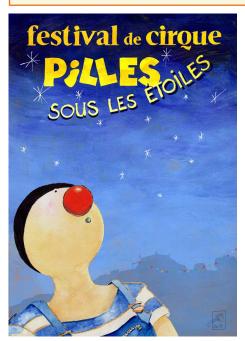
des rencontres, des déplacements sur sites, sans grand succès, quelle que soit l'heure du jour et quel que soit le jour de la semaine! Mais néanmoins nous avançons...!

Nous profitons aussi de cette tribune qui nous est offerte pour préciser que c'est bien l'avenir des Tuilières qui se joue là. Nous étions contraints de réaliser ces travaux sous peine de ne plus avoir l'autorisation d'irriguer, vous le savez. Et toutes les options choisies ensemble font l'objet d'informations, de discussions, régulières, longues et nombreuses. Nous l'avons aussi souvent dit, le projet idéal - satisfaisant tout le monde - n'existe pas. Mais ce que nous avons toujours voulu, c'est un projet où chacun puisse trouver son compte et où le développement futur des Tuilières soit assuré. Pour le présent et les acteurs que nous sommes qui y prenons notre part, mais aussi pour l'avenir. Cela constitue un vrai changement dans la façon de percevoir notre destinée commune d'agriculteurs acteurs de notre territoire, mais c'est une garantie de pouvoir demain dégager de vrais revenus de notre travail, et de valoriser notre engagement dans ce qui est un métier d'avenir : paysan.

Rémy Margiela

### **Associations**

# Festival de cirque



Le festival de nouveau cirque "Pilles sous les étoiles" se fait biennal : après le succès de la première édition en avril 2015, une deuxième édition est en préparation qui se tiendra du 22 avril au 1er mai.

Oraganisée par l'association Cyrk Nop, cette deuxième édition, plus ambitieuse, accueillera plusieurs compagnies, ce qui nécessite une organisation et un budget conséquents.

Le financement est en cours mais en bonne voie. Par contre, il nous faut trouver une équipe importante de bénévoles pour que le festival se déroule dans de bonnes conditions.

Si nous y parvenons, le festival 2017 adoptera une structure semblable à celle de la première édition :

- le chapiteau sera monté le samedi pour que la soirée de soutien puisse avoir lieu le soir . On y prévoit un bal folk bien animé.
- durant toute la semaine, des stages de cirque auront lieu sous le chapiteau à l'intention des enfants.
  - le jeudi soir, la soirée cabaret éphémère

regroupera divers spectacles préparés durant la journée avec des artistes locaux et les artistes des compagnes présentes.

- le vendredi et le samedi soir, représentation de la première compagnie de cirque (choix encore à confirmer).
- le samedi, après-midi circassienne en entrée libre

avec notamment la Compagnie Les Petits Bras, virtuose et pleine d'humour, qui jouera en plein air son impressionnant spectacle de trapèze jusqu'à 9 mètres de hauteur! Report au dimanche en cas de pluie.

https://lesptitsbras.wordpress.com/

- le dimanche et le lundi 1er mai, spectacle de la troisième compagnie de cirque, les Silembloc qui associe prouesse et sensibilité.

http://www.silembloc.fr/

- le mardi 2 mai, représentations pour les scolaires.
  - le 3 mai, démontage du chapiteau.



Cette édition, plus ambitieuse, ne pourra se tenir que si nous sommes assez de bénévoles pour tenir buffet et buvette, assurer la sécurité et la logistique, tenir les guichets, nourrir et loger les artistes.

Donc, dès maintenant, merci de signaler votre disponibilité pour un jour ou l'autre. Merci aussi d'indiquer si vous pouvez loger des artistes.

## L'Association Les Pilles, Histoire et Patrimoine (LPHP)

lespilles.histoireetpatrimoine@gmail.com

L'association Les Pilles, Histoire et Patrimoine, a « pour objet d'encourager la préservation, la restauration, l'entretien et la mise en valeur des sites et du patrimoine culturels et historiques existant sur la commune des PILLES ainsi que la recherche historique et artistique concernant ce patrimoine. »

- Préserver et promouvoir le patrimoine historique des Pilles.
- Encourager et participer aux études et recherches concernant l'héritage culturel des Pilles.
- Informer les Pillois de l'évolution des projets et mettre en valeur les sites après

restauration.

- Permettre la collecte de dons privés.

Pour continuer à améliorer son action, l'association a besoin de la participation de nouveaux adhérents.

Pour adhérer il suffit d'envoyer le chèque d'adhésion libellé à l'ordre de l'Association « Les Pilles. Histoire et Patrimoine » dont vous recevrez le reçu, avec vos coordonnées postales et adresse courriel.

Cotisation individuelle : 15 €

Couples : 25 €

Mineurs et étudiants : 10 €,

### Stationnement Grande rue

### **RAPPEL**

Il est interdit de se garer dans la Grande rue ainsi que dans le tournant du rocher.

Seul un arrêt bref (20 mn maximum) est autorisé pour les riverains.

L'emplacement de stationnement près de l'église est réservé aux handicapés et aux services funéraires.

Merci de votre compréhension!



### La branche des Fortia-Piles

# La famille Fortia a façonné notre village aux 16ème et 17ème siècles.

Le fief des Pilles échut à la famille Fortia par titre de vente. La famille Fortia, l'une des plus anciennes du royaume d'Aragon, originaire de Catalogne, sera naturalisée par lettre patente du roi Henri II, enregistrée au Parlement de Provence en 1550.

La maison se divise en quatre grandes branches : de Fortia Chailly, Fortia d'Urban, Fortia de Montréal et **Fortia de Piles**.

En 1667, le fils de Paul II, Charles-Bernard de Fortia, marquis de Sainte-Jalle, baron de Baumes ; seigneur de Piles, de Forville et de Saint-Marcellin, second baron du comté Venaissin épousa, Marie de Tholon de Sainte-Jalle, fille unique et héritière de Jean-Antoine de Tholon, seigneur de Sainte-Jalle, de Saint-Marcellin et du Poët, et de Louise de Bonne de Tallard d'Auriac : son fils Paul-Joseph héritera du blason de sa mère née de Tholon et des terres de son oncle : « de sinople au jars d'argent becqué et membré d'or » (1).

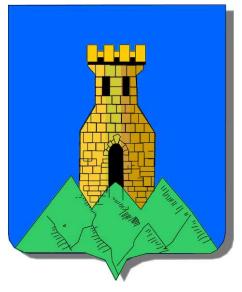


Paul-Joseph de Fortia de Tholon, marquis de Sainte-Jalle, a ajouté les noms, armoiries et biens de sa mère à ceux des Fortia-Piles. Il fut aussi possesseur de la baronnie de Baumes, et des seigneuries de Piles et de Forville.

Marc de Fortia, coseigneur de Caderousse, petite ville du comté Venaissin, et viguier d'Avignon, naquit à Montpellier en 1507 ; il fut naturalisé avec ses frères en 1550, et hérita avec eux de son père en 1555.

Le pape le pourvut de la charge de président de la chambre apostolique. Ce fut à cette occasion qu'il s'établit à Carpentras.

De son second mariage, par contrat passé



Les ARMES de la maison de Fortia sont "d'azur à la tour d'or crénelée et maçonnée de sable, posée sur un rocher de sept coupeaux de sinoples", mouvant de la pointe de l'écu. (1)

#### **DEVISE:**

« Turris fortissima , virtus »
La tour la plus forte, c'est la vertu.
COURONNE : ducale.
SUPPORTS : deux lions

le 9 janvier 1559 devant Jacques Balbi, notaire à Carpentras, avec Françoise de Filleul, veuve de Bernard de la Plane, et fille de Romain de Filleul, seigneur de la Madelaine, et de Marguerite Bonet Marc de Fortia, Marc de Fortia eut dans sa descendance:

Paul 1er qui naquit à Carpentras le 12 octobre 1559, (Chevalier de l'Ordre de St Michel et de l'Ordre de St Esprit (1608), Seigneur puis marquis de Forville (près de Carpentras), Marquis de Sainte-Jalle, baron de Peyruis, Duc de Beaumes, Comte de Piles puis de Fortia de Piles.

Surnommé de Piles, élevé auprès du duc d'Epernon, devenu baron de Beaumes, seigneur des Piles, Aubres et Coste-Chaude, capitaine d'une compagnie d'ordonnance de Henri III, chevalier de St-Michel en 1585, colonel de cavalerie légère en 1591, premier consul d'Aix et procureur général de la province en 1593, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1595, gouverneur de Berre en 1596, capitaine de la galère La « Piles » et gouverneur d'If en 1598. Henri IV disait de lui : « Monsieur de Piles m'a bien servi ; je connais son ardeur et sa

fidélité et je voudrais avoir en mon royaume plusieurs semblables à lui ! » Conseiller d'Etat d'épée (1608).

De son épouse Jeanne de Tholon Sainte Jalle, (nous avons trace d'une transaction de vente en 1629 entre Olympe de Baron (Vve de Caritat) de Condorcet et Jeanne de Tholon de Piles de terres à la Manche de Laubarier et au Grand et Petit Rastelet), il eut de nombreux enfants dont Paul II.

Paul II, né en 1600, élevé auprès de Louis XIII, pourvu à 11 ans d'une compagnie franche au château d'If et de la survivance de tous les gouvernements de son père. Il se distingua au siège de Montauban. Il épousa Marguerite de Covet de Marignane, fille du baron de Trets. Il assista au siège de La Rochelle ; il tua en combat singulier le fils du poète Malherbe. Colonel du régiment qui porta son nom, maréchal des camps et armées en 1649, puis commandant à Marseille en 1660 où il mourut le 13 juin 1682 et fut inhumé au château d'If.

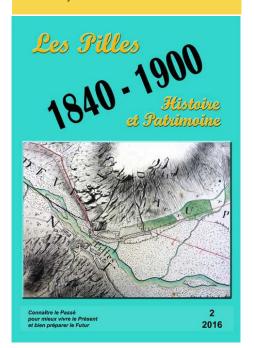
D'après « Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France.

Recueil de preuves, mémoires et notices généalogiques".

Publiées par M. LAINE en 1829.

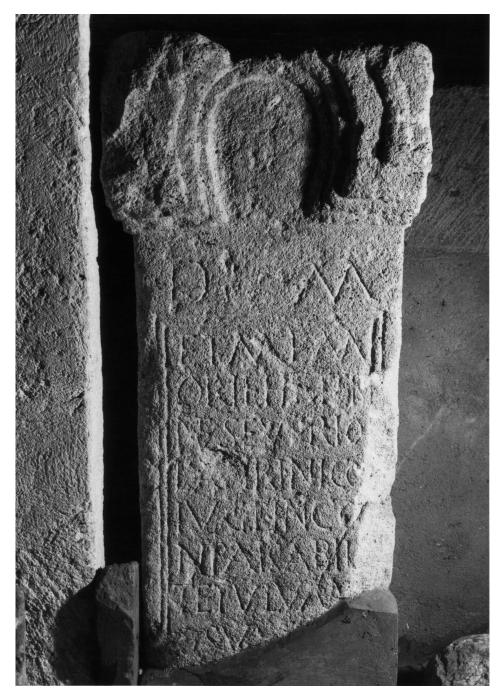
1. En blason, le sinople est la couleur verte.

Bulletin n°2 disponible en mairie ou chez Marylène Delmarre ou Olivier Barlet



## Les Pilles, clé du passage vers les Alpes

Situé à un endroit clé sur la vallée de l'Eygues, Les Pilles fut de tout temps un lieu de passage privilégié pour gagner les Alpes et l'Italie.



Le nom même des Pilles peut nous faire penser aux Thermopyles de la Grèce antique, lieu de passage mythique. Et ce rapprochement n'est pas si absurde depuis les importantes découvertes effectuées au Pègue. Il est certain que les Grecs eurent une importante activité commerciale dans notre région où ils introduisent de surcroît la vigne et l'olivier. (*La Tribune 2 mars 1978*)

Déjà avant eux, notre village faisait partie de l'immense tribu des Voconces dont le territoire s'étendait de la vallée du Rhône aux Alpes, de l'Isère à la Durance avec pour capitale Vaison.

Les Voconces se divisaient en sept soustribus. Les Pilles appartenait à celle des Noiomagenses dont le pagus (territoire) était réparti autour du pays nyonsais et donc situé dans la vallée de l'Eygues, zone d'échanges commerciaux entre l'Italie et l'Espagne. (Aubres, de Linda Tallah)

Les Voconces ayant attaqué Marseille,

ville grecque alliée des Romains, ceux-ci s'empressèrent de conquérir le pays pour l'occuper quelques siècles plus tard, employant le mot « pila » ou pilier qui pourrait s'appliquer au détroit des Pilles.

De toute évidence, le village se trouvait sur une voie maîtresse en direction de l'Est.

On peut supposer qu'Hannibal, le célèbre général carthaginois l'emprunta avec une partie de son armée, 237 ans avant Jésus-Christ, quand il voulut aller détruire Rome:

« Venant du Rhône par St-Paul-Trois-Châteaux, le Pègue, Novezan et après avoir longé l'Eygues jusqu'aux Pilles, il aurait pu gagner Curnier, Arpavon, Ste Jalle. Puis Poët-Sigillat, Tarandol, le Col de Soubeyran pour redescendre dans la haute vallée de l'Eygues d'où son armée, par Rosans, Trescléoux et Montjay n'avait plus de cols ni de gorges étroites à franchir pour rejoindre la vallée de la Durance et passer en Italie par le Mont Genèvre. ». (La Tribune 2 mars 1978)

Une inscription atteste du séjour des Romains en cet endroit : on trouva lors de l'ouverture de la Nationale 94, un « Ciffe de 1,40 m de hauteur brisé en deux tronçons, dans les ruines d'une ancienne chapelle au lieu-dit Les Donnes entre Les Pilles et Curnier, à environ cent mètres au midi de la route impériale n°94 sur la propriété de Louis Piollet. (Bulletin de la Société Archéologique de la Drôme – M. Allmer – 1868):

« Diis manibus et memorie aeterne Severiolae Marini conjugi imcomparabili titulum soror ponendum curavit et sub ascia Dedicavit »

C'est l'épitaphe de Severiola, épouse incomparable de Marinus.

« Le monument qui nous intéresse est entré le 16 mars 1880 au Musée des Antiquités Nationales (*inv. 61364*) de St-Germain en Laye dans les Yvelines, mais il n'y a pas de renseignements sur les circonstances de sa découverte.

Il s'agit d'une stèle funéraire de calcaire blanc (H. 0,78 m; l. 0,38 m; ép. 0,36 m). La partie inférieure est brisée et il manque le fragment qui portait la fin de l'inscription et un niveau triangulaire.» (Musée des Antiquités Nationales - Château de St-Germain-en-Laye)

Marylène Delmarre

11 juin : Journée avec le Tambourinaïre pour évoquer les conflits entre Montaulieu et Les Pilles à propos de la Bâtie.

## Des nouvelles de l'atelier du Chouchalout



### L'Atelier du Chouchalout

Bonjour, et bonne année!

L'atelier du Chouchalout poursuit trois objectifs :

- Promouvoir des ateliers, des activités, qui participent au bien-être et à la connaissance de soi.
- Etre un espace d'expression, de créativité.
- Organiser des moments ou manifestations variées qui favorisent la convivialité, les relations entre différents publics, réseaux.

L'association l'Atelier du Chouchalout se réjouit du succès de "Curiosités de noël", son dernier événement pour 2016, où un public fourni et chaleureux a pu apprécier les stands des artisans créateurs présents.

L'hiver s'en vient, l'an tout neuf apporte son panier d'**ateliers** qui reprennent, dont trois hebdomadaires :

*Gym Pilates, hata yoga, yoga de samara* et les autres mensuels :

Sophrologie, gym sensorielle, massage sensoriel, atelier parental, Communication non violente, écriture, lecture à voix haute, cercle de chants partagés.

Demandez l'programme, les contenus et horaires au 04 75 27 72 31.

et aussi, quelques **nouveautés** de derrière les fagots, auxquelles nous souhaitons de prendre racine,

...pour contribuer, avec les ateliers pérennes, à un peu plus... ("d'amour que d'ordinaire !") de conscience, d'expression, de partage et de joie !

# A vos agendas! Les Pilles 2017

### > janvier

21 janvier : traditionnels **voeux du maire** en salle polyvalente à 11 h.

26 janvier : soirée bhajans, cercle de chants partagés (chants sacrés du monde), Ado Ahouansou, Atelier du Chouchalout

#### > février

10 février à 20h30 : Concert Frédéric Bobin accompagné au violoncelle par Hélène Piris, Atelier du Chouchalout

11 février : conférence atelier 15h-18h, « Biographie, chemin de vie et renaissances », Philippe Clairfayt, Atelier du Chouchalout

#### > mars

2 mars : soupe d'épeautre du Cigalou (à Condorcet)

3 et 4 mars : stage clown, Mathilde Fincato, Atelier du Chouchalout

10 mars à 20h : conférence de Gilbert Meier, aromathérapeute, sur les plantes aromatiques (LPHP)

23 mars : soirée Lectures, rencontre de 2 micro-éditions, Les Lisières et Sang d'Encre, Atelier du Chouchalout

- Deux ateliers découverte de la méthode Espere "relation à soi, relation aux autres"

samedi 14 et vendredi 20 janvier, 9h30-12h30, avec Manon Ballançat, tél 06 95 13 26 04

- Conférence atelier "Une plongée au cœur de votre histoire", *biographie et soin de la relation.*
- > samedi 11 février de 15h à 18h, avec Philippe Clairfayt, tél 06 98 95 08 69, www.chemins-singuliers.com

Ces ateliers découverte donneront lieu à des rencontres régulières si suffisamment de personnes sont intéressées.

Pour rire, s'émouvoir, éprouver spontanéité et joie de vivre

Stage "Découvre ton clown", les 4-5 mars avec Mathilde Fincato, clown de théâtre ("L'Atelier de Zita")

04 75 25 82 75 - 06 88 49 34 64

Pour contenter une envie de **poésie** :

Soirée Lectures, jeudi 23 mars

Rencontre de 2 maisons de microédition, "Sang d'encre" et "Les lisières"

Lecture de textes de et par Jackie Plaetevoet, Laetitia Gaudefroy Colombot, Alain Nouvel.

rens. au 04 75 27 72 31

A bientôt!

Dominique Divrechy

#### > avril

15 avril : concert Françoise Hautfenne, Atelier du Chouchalout

22 avril – 1er mai : **Pilles sous les étoiles**, 2ème édition du festival de nouveau cirque des Pilles!

#### > mai

mai à octobre : marché des producteurs le lundi, place de l'Olivier 17-19 h

6 mai : repas de printemps du Cigalou (à Condorcet)

25 mai : vide-greniers de l'école Aubres-Les Pilles (date à confirmer)

#### > juir

3 juin : concert de Christophe Praffiti, Atelier du Chouchalout

11 juin : Journée avec le Tambourinaïre pour évoquer les conflits entre Montaulieu et Les Pilles à propos de la Bâtie (LPHP).

10 juin : Assemblée générale du Cigalou (à Condorcet), avec paella.

### > juillet

3 juillet : réunion publicitaire du Club du Cigalou en salle polyvalente

15 juillet : **fête d'été** du Comité des fêtes

23 juillet : matin nettoyage de l'église et autre monument du village (cimetière par ex.) - 17h Réunion anniversaire LPHP-Soirée : apéritif, repas tiré du sac

#### > août

2 août : Chorale du Delta à l'Eglise

### > septembre

8 au 17 septembre : exposition de photos **Itinérances** par les habitants des Pilles (expositions photos dans six localités locales)

16-17 septembre : **journées du patrimoine**, repas organisé par l'association Les Pilles, Histoire du patrimoine (LPHP) en salle des associations, conférence d'Alexandre Vernin sur l'industrie minière des Pilles.

#### > octobre

5 octobre : repas d'automne du Cigalou (à Condorcet)

15 octobre : loto du Cigalou (à Condorcet)

> novembre

5 novembre: Foire des Pilles (LPHP)

> décembre

9 décembre : Marché de Noël du Chouchalout

9 décembre : repas de Noël du Cigalou (à Condorcet)

Actualisé sur les pilles.fr (onglet infos pratiques/agenda) et ensembleici.fr